


TITRE PROFESSIONNEL (NIVEAU V) CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

CODE CERTIF INFO : N°99285
Eligible AIF & PIC-IAE
RNCP : 37274


Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 +596 596 757 004

 byen-bonjou@ujamaaconseil.com

 www.ujamaaconseil.com

 +33 664 34 36 62

Sous l'autorité du directeur de la structure d'insertion, le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion. Le CIP accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

PROGRAMME

Le référentiel de ce titre professionnel propose quatre certificats de compétence professionnelle (CCP) que l'on peut passer chacun indépendamment des autres. Le parcours de cette formation comporte trois périodes en entreprises d'un total minimum de 385 heures réparties comme suit : 70 heures (CCP1), 175 heures (CCP2) et 140 heures (CCP3).

1. ACCUEIL ET INTEGRATION

Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel.

2. CCP1 - ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGE

CP1 : Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

CP2 : Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

CP3 : Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

CP4 : Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

CP5 : Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité

ENT-1 : une période de stage en entreprise de 70 heures

3. CCP 2- ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

CP6 : Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion

CP7 : Conduire des entretiens d'accompagnement centrés sur la personne pour suivre l'évolution de son parcours

CP8 : Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

CP9 : Analyser sa pratique professionnelle

ENT-2 : une période de 175 heures de stage en entreprise

4. CCP3 - METTRE EN ŒUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRES DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

CP10 : Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire

CP11 : Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

CP12 : Faciliter l'intégration du salarié dans son environnement de travail

ENT-3 : une période de 140 heures de stage en entreprise

5. CCP4 - CONTRIBUER AU MONTAGE DE PROJETS OU A LA REALISATION D' ACTIONS DANS LE CHAMP DE L'INSERTION

CP13 : Participer à la conception d'un projet répondant à une problématique de territoire, de structure ou du public

CP14 : Participer à la mise en œuvre du plan d'actions d'un projet

CP15 : Animer des réunions avec des partenaires du projet

6. PREPARATION A L'EPREUVE DE SYNTHESE

Préparation de la mise en situation

Rédaction de la fiche technique de préparation

PRE-REQUIS : Public de niveau IV ou équivalent

DURÉE : 805 heures en présentiel réparties en 420 heures de centre et 385 heures de stage en entreprise.

TARIF : 9960 € par candidat

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéoprojection de documents Powerpoint

Explication au tableau blanc

Supports numériques transférés sur clé USB

EVALUATION

Mise en situation professionnelle

Entretien technique

Questions à partir de productions

Entretien final

DEBOUCHES :

Conseiller en insertion professionnelle dans une SIAE, une collectivité ou un organisme social

Conseiller en évolution professionnelle

ACCESSIBILITE : Formation accessible aux personnes en situation de handicap ; nous contacter pour toute disposition spécifique.